

LE THEATRE

AVIS

La Direction s'est rendue auprès de Sa Grandeur Monseigneur Bégin pour lui offrir d'examiner les pièces qu'elle se proposait de jouer d'ici à la fin de l'année.

Sa Grandeur a refusé.

Vu cette circonstance, la Direction contrôlera elle-même le choix de ses spectacles.

Et maintenant, elle prie ceux qui craignent pour leur conscience DE RESTER CHEZ EUX : cela leur fera faire des économies d'argent et de calomnies.

LA DIRECTION.

Pour le programme de la semaine du 31 décembre au 5 janvier, voyez à la 4e page.

Ce soir (mercredi) *La Périchole*, avec Mme Dunoyer.

Demain (jeudi) *La Fille de Mme Angot*, avec Mme Dunoyer dans le rôle de *Clairette*, et Mme Sézanne dans celui de *Lange*.

NOTE DE LA DIRECTION

Nous respectons le public et l'autorité incontestable, et d'ailleurs incontestée, de bon nombre d'amateurs distingués de notre ville. Nous recevons donc avec plaisir toutes suggestions ou critiques qu'ils voudront bien nous adresser, à la condition toutefois que ces correspondances portent le nom et l'adresse de leurs auteurs. Ces correspondances seront publiées *in extenso*, excepté le nom de l'auteur.

LA DIRECTION.

DONNONS LE COUP D'ÉPAULE

Aurons-nous ou n'aurons-nous pas de théâtre ?

Cela dépend de ce que feront ceux qui sont en faveur de cette institution.

En dépit de toutes les difficultés qu'on lui suscite, le théâtre tient bon et sera réorganisé d'ici à quelques jours sur une base solide, si on veut bien lui donner un peu d'encouragement, en d'autres termes, lui donner le coup d'épaule.

Avec une générosité qui les honore, les anciens actionnaires font le sacrifice de leur mise de fonds, et si les citoyens de Québec veulent un peu les seconder, au moyen d'une souscription, dans quelques jours tout marchera rondement.

Le répertoire dont le public de Québec est appelé à bénéficier, comprend des pièces d'un mérite réel, et ceux qui sont chargés de l'exécution sont des artistes d'une valeur reconnue. Pour se conformer aux mœurs et aux usages du pays, on a élagué des pièces tout ce qui pouvait paraître un peu risqué ici, en sorte qu'à l'avenir les pères de famille peuvent sans crainte aller avec leurs femmes et leurs filles, jouir de cette récréation intellectuelle.

Sera-t-il dit que Québec, le vieux Québec si essentiellement français et artistique, se privera de gaité de cœur d'un passe-temps aussi conforme à ses goûts ?

Sera-t-il dit que nous ne pouvons pas ou que nous ne voulons pas maintenir ici un théâtre français, quand Montréal, qui passe pour être anglais, en maintient un depuis deux ans ! et qui, quoique ayant déjà une dizaine de théâtres, vient de souscrire \$200,000 pour un autre qui sera l'un des plus beaux du continent américain ?

Consentirons-nous à ce qu'il soit dit en France que Québec, le centre le plus français du Canada, n'a pas voulu du théâtre français ?

Consentirons-nous à laisser dire en France qu'une troupe d'artistes français a été jetée sur le pavé sans que personne n'ait voulu faire le moindre sacrifice pour lui venir en aide ?

S'il en arrivait ainsi, que penserait-on de nous dans la vieille France ?

Cela serait assurément de nature à faire naître du doute sur la sincérité des démonstrations que nous faisons aux marins français qui visitent notre port.

Faisons un acte pratique de patriotes, montrons que nous sommes réellement français, qui nous aimons et apprécions ce qui est français ; souscrivons, fournissons notre obole pour aider à régler des difficultés passagères et dans quelques jours tout ira à merveille, l'excellente troupe qui nous a fait passer de si charmantes soirées depuis l'automne dernier redoublera de bonne volonté et nous récompensera au centuple des légers sacrifices que nous aurons faits pour la mettre en lieu de nous donner de nouvelles preuves de son talent.

Donnons le coup d'épaule !

LIQUIDATION

" La Compagnie du Théâtre français à Québec " qui s'était imposé les sacrifices de faire venir de Paris l'excellente troupe d'artistes qui joue à St-Roch, depuis le 8 octobre dernier, a déposé son bilan lundi, le 31 décembre. M. le notaire W. N. Campbell a été nommé gardien provisoire, ce qui n'entravera en rien la marche du théâtre.

REÇU LE

16 DEC. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

LA COMPAGNIE D'OPERA FRANÇAIS DE QUEBEC.

Tel est le titre de la nouvelle compagnie en voie de formation.

Son but est de remplacer et de continuer l'œuvre de la première Compagnie de Théâtre français à Québec. Cette dernière vient de déposer son bilan. Les frais, les débours du début ont englouti le trop petit capital souscrit. On n'en doit pas moins considérer les efforts faits par ses directeurs et ses actionnaires; ces ouvriers de la première heure méritent certainement toutes les sympathies du public et ont droit à sa reconnaissance.

A ceux qui leur succèdent, nous dirons: courage! Soyez sûr qu'avec de la prudence vous allez compléter l'œuvre commencée.

D'ailleurs, n'est-ce pas à souhaiter, est-il admissible que nous nous privions de la seule récréation intellectuelle que nous ayons à Québec? Non.

Eh bien! pour conserver, pour maintenir, notre excellente troupe, que faut-il?

C'est simple! que vingt-cinq citoyens courageux, vingt-cinq hommes de bonne volonté se mettent à l'œuvre et que chacun d'eux fasse *souscrire dix parts!* c'est-à-dire un rien, lequel réalisé, se transforme en une chose immense, ranime tous les courages, et sauve une situation que la crainte seule a mise en danger.

Quel est celui parmi les habitués du théâtre qui ne peut réunir dix amis souscrivant chacun une action de dix piastres? Il n'en est pas. Si cependant parmi ceux-là, il s'en trouvait quelques-uns, qui, malgré leur bonne volonté, ne pourraient souscrire une action entière, qu'ils s'unissent et fassent inscrire l'action au nom de l'un d'eux.

Espérons que tous feront leur devoir en cette circonstance, et que le Théâtre français sera maintenu à Québec.

Les personnes désirant travailler au maintien du théâtre, souscrire ou faire souscrire, peuvent téléphoner à 845, au théâtre, à M. E. M. Templé, le gérant de la compagnie; il se fera un plaisir de se rendre ou d'envoyer prendre les souscriptions à domicile.

Il y a deux sortes de souscriptions.

1o. Souscriptions libres pour ceux qui ne voudraient pas être actionnaires.

2o. Par action de \$10 pour ceux qui voudraient devenir actionnaires.

Si on n'arrivait pas au modeste montant nécessaire, les souscriptions seront remboursées.

LA DIRECTION.

Mme DUNOYER

On a répété *Giroflé-Girofla* avant hier. Quoique ce fût la veille du jour de l'an, la meilleure société s'était donné rendez-vous au théâtre de Québec, pour applaudir et rappeler notre charmante diva.

Comme à la première représentation, la pièce a été enlevée d'une manière digne d'éloges, et notre célèbre

virtuose T. Jehin Prume, frère de l'excellent premier violon du théâtre de Québec, qui assistait à la soirée, a déclaré que la troupe était plus que supérieure à toutes celles venues à Québec.

Bravo, messieurs les artistes, bravo MM. les musiciens, vous avez bien mérité ce compliment.

RÉINSTALLATION

Nous apprenons avec plaisir que M. E. M. Templé, directeur-gérant du Théâtre français de Québec a été replacé à la tête de la Direction, comme directeur-gérant de la compagnie.

M. E. M. Templé se remet courageusement à l'œuvre avec des amis, et va réorganiser, si possible, la nouvelle compagnie sur de nouvelles bases.

La liquidation de l'ancienne société est commencée mais n'entravera en rien la nouvelle formation.

M. E. M. Templé se met à l'œuvre dès maintenant.

A PROPOS DE THÉÂTRE

A titre de renseignements, nous publions la lettre suivante parue dans l'*Electeur* du 19 courant.

TRIBUNE LIBRE

Le théâtre dans le monde

QUÉBEC, 18 décembre 1894.

Mon cher rédacteur,

Vous ne refuserez pas à un homme du monde l'hospitalité que vous accordez si généreusement à celui qui depuis quelques jours se cache derrière l'étiquette de la Société St-Vincent de Paul pour abîmer le théâtre. J'userai comme lui du pseudonyme, mais je suis prêt à signer mon nom dès qu'il en aura fait autant.

Pas précisément fort en théologie morale, ce sermonneur laïque. S'il creuse toutes les questions comme celle-là, c'est une pitié. Avec des guérisseurs de consciences de sa force, le remède serait pire que le mal, et le monde deviendrait vite un enfer.

La méthode de notre homme rappelle le *saignare purgare* de Molière. Vous aimez le théâtre, la musique, l'art; passez-vous en! Comme de raison, il n'y a pas de remède souverain pour le mal de tête comme la décapitation. C'est simple, expéditif, radical... Seulement c'est bête!

On vient d'interdire le théâtre du haut de la chaire, sous peine de "faute grave;" il paraît qu'il y a un *distinguo* et que faute grave n'est pas l'équivalent théo-

logique de péché mortel. " Le péché, dit Bossuet, est un mouvement de la volonté de l'homme contre les ordres suprêmes de la sainte volonté de Dieu." Ici, il s'agit d'un manquement à la discipline. Mais le théâtre est-il plus mauvais depuis la lettre pastorale qu'auparavant ?

D'après notre homme, c'est la censure épiscopale qui fait le péché, et conséquemment personne n'ira plus au spectacle, et le théâtre sera fermé, et la St-Vincent de Paul fera de l'argent comme de l'eau. Mais, lettre pastorale ou non, il y a également faute à fréquenter trop assidûment l'auberge, les bals, les salles de jeu et bien d'autres établissements qu'il est inutile de désigner plus clairement ; d'un trait de plume, avec une citation de Châteaubriand, notre moraliste supprime toutes ces rivales de la St-Vincent de Paul !

Comme ce sera beau ! Plus de théâtres ! plus de réunions mondaines ! plus même de bazars de charité, autant d'occasions de péché. Seulement, on mourra d'ennui en ce temps-là. Et puis quel mérite y aura-t-il à être bon quand tout le monde le sera ? La vertu devenue banale, perdra son nom. Plus besoin d'écrire des homélies dans l'*Electeur* ; la St-Vincent de Paul elle-même sera devenue inutile.

Tel est le rêve de notre réformateur, il n'y manque qu'une chose ; un sou de bon sens.

En effet, il faut prendre le monde tel qu'il est. Il y a eu, il y aura toujours du théâtre ; si ce n'est pas le théâtre de Québec, ce sera un autre. Le théâtre est une nécessité de la vie sociale. Ne poussons pas la naïveté jusqu'à croire que l'Eglise va exhorter les gens à s'y rendre. Elle ne le peut pas plus que pour les lieux de danse, les clubs, les patinoirs, les carnivals, les buvettes : toutes choses qu'il est sage de tolérer vu l'impossibilité de les supprimer. fût-il mauvais, le théâtre l'est encore moins que bien d'autres plaisirs pas toujours raisonnables ; c'est à ce point de vue que nous le considérons, nous les gens du monde. C'est un salubre dérivatif pour la jeunesse en particulier. Les garçons et les filles ne se mettent pas en bocal. Il se débite mille fois plus de grivoiseries dans les réunions de famille, il se fait mille fois plus de mal dans les bazars de charité, il se gaspille mille fois plus d'argent dans les buvettes qu'au théâtre. Je ne parle pas des mauvais lieux qui enlèvent beaucoup plus d'argent à la St-Vincent de Paul que le théâtre.

" Il faut être inexorable au péché, humain au pécheur," a dit Fléchier. Pour une question d'argent le " membre de la société St. Vincent de Paul " s'acharne contre le théâtre de Québec ; si ses conseils sont écoutés, ils auront l'effet de faire perdre des centaines de piastres aux actionnaires d'une compagnie incorporée, d'amener des procès et des chicanes, d'enlever le gagne-pain d'excellents artistes, de priver une foule de cochers, de restaurateurs, d'ouvriers, de pauvres enfin, d'une source de revenu parfaitement honorable. Jusqu'à vous, mon cher *Electeur*, qui perdez à ce jeu-là une couple de mille piastres par année. Est-ce là de la charité ?

Si j'étais méchant, je vous conseillerais de vous rattrapper à même les colonnes d'annonces et réclames ecclésiastiques qu'on vous fait publier toute l'année

belle et longue pour l'amour du bon Dieu. Je pose en fait que ce sont les journaux catholiques qui paient ici la plus forte taxe à l'église : à 5 cents la ligne, prix que la Compagnie du Théâtre de Québec vous payait, me dit-on, quelle mine pour nos journaux !... Mais je ne suis pas charitable à la manière de monsieur de la St. Vincent de Paul !

Posons ici quelques petites questions à ce saint homme, décidément trop bon pour rester dans notre méchant monde.

Il est pour la prohibition complète. Qu'il condescende donc à dissiper les doutes d'un homme du monde sur un point : de ce que partie d'une chose est mauvaise, doit-on condamner le tout ? Doit-on priver ceux qui usent modérément parce qu'il y en a qui abusent, punir les innocents pour les coupables ?

Il y a plus : il cite un morceau de Châteaubriand, mais ce même Châteaubriand a écrit l'une des pages les plus obscènes des temps modernes en racontant les amours de Chactas et d'Atala ? S'il est logique, comment ose-t-il invoquer l'exemple et l'opinion de Châteaubriand ?

Est-il le même membre de la St-Vincent de Paul qui écrivait l'autre jour dans l'*Evénement* que sa société prendrait d'une main l'argent du théâtre de Québec et soufflèterait de l'autre main ce même théâtre ? Se rend-il compte du manque complet de dignité d'une pareille déclaration ?

Encore une autre petite question : monsieur condamne sans rémission le théâtre moderne. Sait-il ce qu'il dit ? Qu'entend-il par théâtre moderne ? Le théâtre de l'antiquité est-il meilleur ? Veut-il qu'on lui joue des pièces d'Aristophane ?

Je suis informé de bonne source que nombre d'aubergistes de cette ville sont furieux qu'il y ait un théâtre en permanence, parce qu'il leur enlève des pratiques. On m'assure aussi que certaines maîtresses de maisons malfamées ont offert des sommes considérables à qui ferait fermer le théâtre. Ces gens-là vont-ils atteindre leur but ? cet argent impur va-t-il être gagné ? Franchement, c'est une obsession horrible que cette seule supposition d'une communauté d'action entre la St Vincent de Paul et le demi-monde.

UN HOMME DU MONDE.

P. S.—Votre confrère le Dr Stewart du *Chronicle* est aussi naïvement attaqué par le même charitable correspondant. Il saura sans doute se défendre. Son agresseur avoue du reste son ignorance quand il dit que M. Stewart est le seul écrivain qu'il connaisse en faveur du théâtre.

Un dernier mot : ce maladroit fait plus de tort que de bien à la société St.-V. de P., dont la mission est de secourir les pauvres et non de ruiner les compagnies de théâtre.

DISTRIBUTION DES PIÈCES.

GIROFLÉ-GIROFLA

DON BOLÉRO.....	MM.	Montvallier
MARASQUIN.....		Bouvet
MOURZOUCK.....		Blondel
CHEF DES PIRATES.....		Okermans
GIROFLE } GIROFLA }	MMES	DUNOYER
AUORE.....		Hosdez
PAQUITA.....		Montvallier
PEDRO.....		D'Artigny
GUZMAN.....		Delières

LA PERICHOLE

PIQUILLO.....	MM.	Montvallier
DON ANDRÉS.....		D'Arcy
PANATELLAS.....		Delières
DON PEDRO.....		Okermans
TARAPOTE } 1e Notaire }		Marcus
2eme Notaire } 2eme Médecin }		Bornet
1er Cuveur.....		Georges
Un Seigneur.....		Dorac
LA PÉRICHOLE.....	Mmes	DUNOYER
GUADALENA } MANUELITA }		Dartigny
BERGINELLA } BRAMBILLA }		Harding
MASTRILLA } FRASQUINELLA }		Delières
NINETTA.....		Céline

LA FILLE DE Mme ANGOT

ANGE PITOU.....	MM.	BOUVET
POMPONET.....		Delières
LARIVAUDIÈRE.....		Darcy
LOUCHARD.....		O'Kermans
TREINIZ.....		Dorac
CLAIRETTE.....	Mmes	DUNOYER
LANGE.....		J. SÉZANNE
AMARANTHE.....		Hosdez
CYDALISE.....		Dartigny
HE&SILY.....		Delières
BABET.....		Harding
HERBOLIN.....		Céline

LES DRAGONS DE VILLARS

SYLVAIN.....	MM.	Bouvet
BELAMY.....		Blondel
THIBAUT.....		Delières
LE PASTEUR.....		Okermans
UN DRAGON.....		Meylan
ROSE FRIQUET.....	Mmes	SÉZANNE
GEORGETTE.....		Montvallier

Theatre de Quebec

AU BÉNIFICE DES ARTISTES

Lundi, 31 Décembre

ET

Vendredi, 4 Janvier

GIROFLE-GIROFLA

Mme DUNOYER dans Giroflé

Mercredi Soir, 2 Janvier

LA PÉRICHOLE

Mme DUNOYER remplira le rôle de la Périchole

JEUDI 3 JANVIER

La Fille de Mme Angot

Mme DUNOYER } dans Clairette } Mme SÉZANNE } dans Lange }

Prix des places :—Fauteuils d'orchestre 75 cts de A à K et 50 cts. de L à V. Sièges de côté réservés 40 cts et admission à 35 cts, galerie 25

MATINÉE : Mercredi, 2 janv.

LES DRAGONS DE VILLARS

Mme SÉZANNE dans Rose Friquet

PRIX :

Fauteuils - - - 35. Sièges de côté - - - 25 cts.
Galleries - - - 15 Cents.

SAMEDI, } Mam'zelle NITOUCHE

ON DONNERA } Avec Mme Sézanne

1898
36